



Newsmail de novembre 2017

Madame, Monsieur,

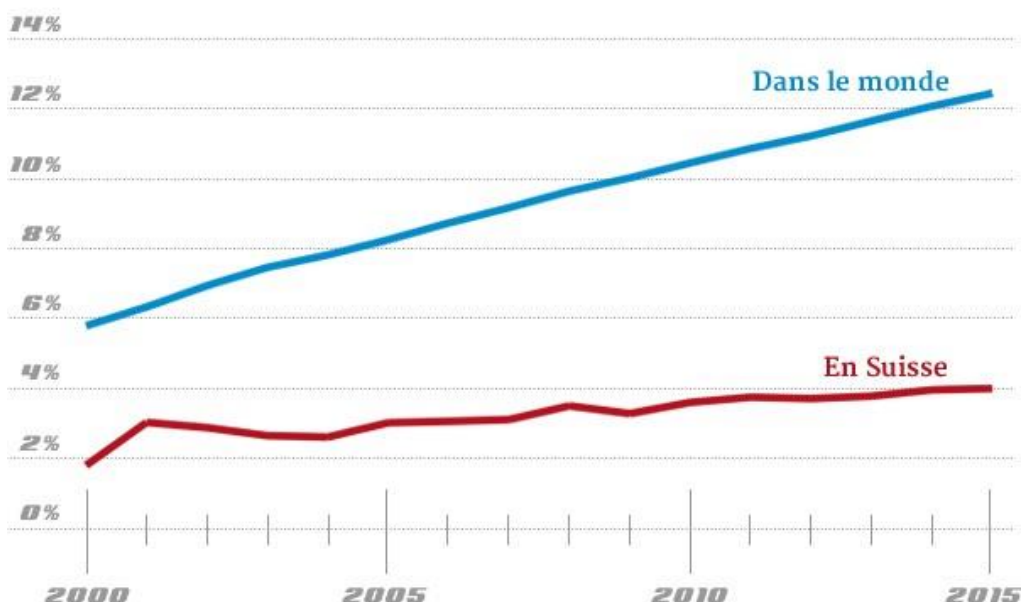
Pendant les trois prochaines années, la Suisse continuera de participer indirectement au programme européen de formation Erasmus+. Au premier jour de la session d'hiver, le Conseil national a prolongé jusqu'à fin 2020 la solution suisse pour l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation. Le Conseil national et le Conseil des Etats donnent toutefois un mandat clair au Conseil fédéral pour les années à venir: ce dernier doit entamer au plus vite des négociations avec l'Union européenne pour une pleine association de la Suisse au programme qui succédera à Erasmus+ en 2021.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

Evolution de la part des brevets de niveau mondial dans le domaine de la numérisation en comparaison avec tous les brevets, dans le monde et en Suisse



Source: BAK Economics, IPI, Patentsight

La Suisse est peu dynamique dans les technologies numériques

La numérisation est en plein essor dans le monde. Cette dynamique se reflète notamment dans le développement des brevets dans le domaine des technologies numériques. En Suisse, ce dernier reste toutefois en deçà de la dynamique mondiale, comme le montre une comparaison entre le nombre de brevets de niveau mondial en Suisse et le nombre de brevets de niveau mondial dans d'autres pays. Cette comparaison a été faite dans le cadre d'une étude menée par **BAK Economics** sur mandat du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Alors que dans le monde, la part des brevets de niveau mondial dans le domaine de la numérisation est passée à 12% de tous les brevets de niveau mondial, elle ne s'élève qu'à 4% en Suisse et stagne depuis plusieurs années. Les brevets de niveau mondial sont définis comme étant les 10% des brevets les plus pertinents dans une technologie.

ACTUALITES DU MOIS

CER

19 Consolidator Grants pour la Suisse

28.11.2017

Le Conseil européen de la recherche (CER) a attribué 329 Consolidator Grants en 2017, pour un montant total de 630 millions d'euros. Dix-neuf de ces prestigieux encouragements ont été délivrés à des scientifiques d'excellence établis en Suisse. L'ETH Zurich a obtenu cinq grants, l'EPFL quatre. Les universités de Berne, de Lausanne et de Zurich en ont reçu deux chacune. Un Consolidator Grant a été remis à l'Université de Bâle, au CERN, à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage, ainsi qu'à la Foundation for the Research and Cure of Lymphoma, basée au Tessin.



Budget 2018

Le Conseil des Etats réduit les économies

28.11.2017

Le Conseil des Etats a décidé de réduire les économies proposées par le Conseil fédéral dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation, dans le cadre du budget 2018 de la Confédération. Par 33 voix contre 11, la Chambre haute a diminué de 52,9 millions de francs les mesures d'économies dans le Domaine des EPF. Le conseil a en outre décidé, par 32 voix contre 12, de réduire les mesures d'économies touchant les contributions de base aux universités cantonales (+6 mio) et aux hautes écoles spécialisées (+11,3 mio), le Fonds national suisse (+15 mio) et les Académies suisses des sciences (+1 mio). Le Conseil national va à présent se pencher sur le budget 2018. Le budget de la Confédération sera adopté le 15 décembre 2017, lors des votes finaux par les deux Chambres fédérales.



Erasmus+

Le National prolonge la solution suisse

27.11.2017

Par 126 voix contre 65, le Conseil national a approuvé le Message sur l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018 à 2020. Il a accordé 114,5 millions de francs à cet effet. La Chambre du peuple a rejeté deux propositions visant à réduire ces moyens financiers. Le Parlement prolonge ainsi la solution transitoire en vigueur depuis 2014, qui permet à la Suisse de participer indirectement au programme européen de formation Erasmus+. Par ailleurs, le Conseil national a approuvé, par 109 voix contre 80 et une abstention, une motion de commission qui charge le Conseil fédéral d'entamer des négociations pour une association au programme suivant, en 2021.



Révision de la loi sur le droit d'auteur

Le Conseil fédéral adopte un projet de loi

22.11.2017

Le Conseil fédéral a adopté un projet de loi pour la révision de la loi sur le droit d'auteur. Ce changement de loi adapte le droit d'auteur aux dernières avancées technologiques, à l'ère d'internet. Les bibliothèques et les scientifiques, entre autres, sont concernés: la loi prévoit une restriction qui permettra les copies et traitements dans certaines procédures de recherche, comme la fouille de textes et de données. Les Chambres fédérales se pencheront sur le projet en 2018.



Augmentation des taxes d'études

08.11.2017

Dès le semestre d'automne 2018, les taxes d'études de l'Université de Fribourg augmenteront de 180 francs pour les étudiants domiciliés en Suisse – passant ainsi de 540 à 720 francs par semestre. Les étudiants domiciliés à l'étranger continueront de payer une majoration de 150 francs. Cette décision a été prise par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg, sur proposition du rectorat.



AGENDA

27.11.-15.12.2017 | Berne



Session d'hiver des Chambres fédérales

11.-12.01.2018 | Berne



Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N)

19.01.2018 | Berne



Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E)

19.01.2018 | Berne



Séance de la conférence spécialisée de la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

4 décembre 2017
